

## **L'Association Internationale des Compagnies de Croisière (CLIA) annonce une suspension volontaire et temporaire des activités de croisière aux États-Unis**

**Washington, DC (le 14 mars 2020)**— Les sociétés de croisière maritime de la CLIA vont suspendre temporairement et volontairement leurs activités dans les ports des États-Unis pendant 30 jours, alors que les responsables de la santé publique et le gouvernement des États-Unis continueront de lutter contre le Covid-19.

« Les sociétés de croisière membres de la CLIA suspendent temporairement et de leur plein gré leurs activités aux États-Unis alors que nous nous efforçons de faire face à cette crise de santé publique », a déclaré Kelly Craighead, PDG de la CLIA. « Il s'agit d'une situation sans précédent. Notre secteur a pris la responsabilité de protéger la santé publique depuis plus de 50 ans, en travaillant sous la direction des Centers for Disease Control and Prevention américains, et peut se targuer de sa capacité à proposer des expériences de voyage exceptionnelles pour les clients, ainsi que de nombreuses possibilités d'emploi pour les membres d'équipage. C'est une période difficile mais nous espérons que cette décision nous permettra de nous concentrer sur l'avenir et un retour à la normale dès que possible », a-t-elle poursuivi.

La suspension temporaire entrera en vigueur à 17h00 CET le 14 mars 2020. Les sociétés de croisière maritime de la CLIA s'occupent à présent du retour des personnes actuellement à bord des navires qui seront concernés par cette décision.

« Nous n'avons pas pris cette décision à la légère et nous voulons que le public sache clairement que le secteur de la croisière fait des personnes sa priorité », a déclaré Adam Goldstein, président de CLIA Global. « Pendant ce temps, nous continuerons à travailler avec le CDC et d'autres pour préparer la reprise des croisières au moment adéquat. Nous savons que l'industrie du voyage est un moteur économique important aux États-Unis et en Europe et que, lorsque nos navires navigueront à nouveau, notre secteur contribuera grandement à relancer l'économie. »

Le secteur de la croisière est vital à l'économie américaine et européenne. L'activité de la croisière soutient les agences de voyages, les compagnies aériennes, les hôtels et une vaste chaîne d'approvisionnement d'industries à travers les États-Unis et en Europe.

Les clients ayant réservé des itinéraires de croisière qui seront touchés par cette décision sont encouragés à contacter leur conseiller de voyage ou à se renseigner directement auprès de la compagnie de croisière. Pour plus d'informations, veuillez contacter [press@cruising.org](mailto:press@cruising.org).